

Réunion à Ottawa de la Commission mixte économique France-Canada

Le désir de diversifier ses partenaires commerciaux, renforcer les liens transatlantiques, favoriser le développement des échanges, des partenariats stratégiques et des investissements, voilà quelques-uns des sujets qui figuraient à l'ordre du jour de la dixième réunion ministérielle de la Commission mixte économique France-Canada.

La réunion, qui s'est déroulée à Ottawa le 25 mars dernier, était présidée par le ministre français délégué aux Finances et au Commerce extérieur, M. Yves Galland (à g. sur la photo p.1), et par son homologue canadien, M. Arthur C. Eggleton, ministre du Commerce international (à dr. sur la photo p. 1).

Les deux parties, tous deux partenaires du G-7, ont constaté la richesse, la diversité et la croissance spectaculaire du commerce et des investissements Canada-France. Ils sont également conscients du poids croissant, dans leurs échanges, de leur zone d'intégration régionale respective : l'Union européenne pour la France, et l'ALENA pour le Canada. Loin de constituer un handicap, ce phénomène constitue un atout sur lequel il convient de miser.

Il est apparu que le dynamisme des investissements entre la France et le Canada constituait, avec les partenariats technologiques, le vecteur privilégié du développement de la coopération future franco-canadienne.

En plus d'attacher la plus grande importance aux travaux visant à développer une déclaration politique et un plan d'action entre l'Union européenne et le Canada, les deux ministres ont convenu, aux termes de leur réunion :

- de créer deux groupes de travail bilatéraux, l'un sur les technologies de l'information, l'autre sur le multimédia;
- de poursuivre une coopération renforcée dans les industries de l'environnement, en particulier le traitement de l'eau et des déchets;
- d'intensifier leur coopération dans le domaine de la politique de concurrence; et

- d'encourager les initiatives concertées du secteur privé et des gens d'affaires des deux pays, notamment dans les secteurs de la haute technologie, des partenariats stratégiques et des investissements.

Pour commémorer cette dixième réunion, les ministres ont décidé d'adapter aux nouvelles réalités le cadre des travaux de la Commission

en introduisant une thématique nouvelle, celui de « la coopération France-Canada dans le domaine des hautes technologies », et d'inviter, pour la première fois, des dirigeants d'entreprises françaises et canadiennes à participer aux discussions et à explorer les possibilités de partenariat pour l'an 2000 et au-delà.

Voir page 7 – Réunion

Relations économiques France-Canada

(Suite de la page 1)

ments directs, les alliances stratégiques, les échanges technologiques et la coopération sectorielle qui témoignent de la plus grande vigueur, et qui sont porteurs d'un avenir prometteur.

Les investissements

C'est ainsi que l'implantation canadienne en France s'est fortement développée. De 1985 à 1995, le stock d'investissements canadiens s'y est multiplié par 10, pour atteindre 2 milliards de \$. La France est devenue le 9^e pays destinataire des investissements canadiens à l'étranger, avec 1,6% du total, et comportant plus d'une centaine d'entreprises canadiennes.

Durant la même période, la valeur des investissements français au Canada a augmenté de 350 %, la France constituant désormais le cinquième investisseur étranger au Canada avec un stock de 5,3 milliards de \$, soit 3% des investissements étrangers, et comportant plus de 340 entreprises. Ces investissements sont répartis à travers tout le pays où ils contribuent à maintenir 40 000 emplois, dont 23 000 dans le secteur manufacturier.

Partenariats stratégiques et échanges technologiques

Enfin, bien que difficilement quantifiable, il existe une solide, quoique récente, tradition de partenariats stratégiques et d'échanges technologiques entre la France et le Canada, particulièrement dans le domaine des hautes technologies qui

ont, à eux seuls, généré leurs propres investissements.

Tout a probablement commencé avec le projet de métro de Montréal qui a, dans un premier temps, vu la France transférer sa technologie au Canada avec un succès tel que ce transfert a permis l'apparition d'une industrie locale qui s'est vite hissée au niveau international. D'autres expériences fructueuses ont suivi, notamment des projets de coopération industrielle dans le secteur du transport aérien et ferroviaire.

Sciences et technologie

Le Canada et la France jouissent également d'une riche et fructueuse relation dans le secteur des sciences et de la technologie.

Il existe actuellement 23 accords de coopération entre le Canada et la France, le quatrième investisseur mondial en R&D.

La coopération avec ce pays prend une importance capitale dans le contexte européen, surtout suite à la récente signature d'un accord de coopération en Science et Technologie entre le Canada et l'Union européenne. La France devient ainsi un partenaire privilégié du Canada, permettant aux chercheurs canadiens d'avoir accès aux projets européens.

Renseignements

Pour tout renseignement sur les relations économiques France-Canada, communiquer avec M. Bruno Picard, Direction de l'Europe de l'Ouest, MAECI, tél. : (613) 996-2363, fax : (613) 995-5772.

ATTACHÉ

Culturel

21 mai 1996 – No. 3



Ministre des Affaires étrangères

Minister of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Je suis très heureux de saluer les lecteurs d'«Attaché culturel/Cultural Attaché», le bulletin des affaires culturelles et académiques internationales du MAECI. J'en profite pour exprimer mon enthousiasme et mon appui personnels pour l'initiative instituée par le Ministère d'établir les activités culturelles et académiques en tant que programmes prioritaires. Ces programmes, qui constituent maintenant le «Troisième pilier» de la politique étrangère du Canada, représentent en effet des conditions fondamentales de la poursuite de nos objectifs et de nos intérêts à l'étranger.

Ce n'est pas un hasard si la «renaissance» de l'expression internationale de la culture canadienne, des valeurs canadiennes, des réalisations canadiennes et de l'identité canadienne comme instruments de la diplomatie canadienne se produit à une période de notre histoire où ces concepts mêmes sont contestés et redéfinis chez nous. Les Canadiens qui ne voient leur pays que de l'intérieur en ont une image fort différente de celle qu'aperçoivent leurs compatriotes qui voyagent à l'extérieur. Souvent, l'expérience la plus marquante des gens d'affaires canadiens qui voyagent, des touristes et des diplomates canadiens à l'étranger est la découverte que la seule mention du nom Canada suscite des réactions positives à l'égard de nos réalisations sociales, politiques, économiques, culturelles, académiques et technologiques.

Par son programme de Relations culturelles et académiques internationales, le Ministère cherche à renforcer l'image internationale du Canada et des Canadiens comme membres soucieux des autres, responsables et innovateurs du village mondial. Nos artistes et nos universitaires ne réaffirment pas seulement ces valeurs canadiennes incomparables dans leurs activités à l'étranger, mais ils reflètent aussi une caractéristique qui, de plus en plus, soulève l'envie de tous les peuples. Il s'agit de la capacité de se réjouir de la diversité culturelle et, par l'exemple, de montrer aux autres comment en tirer profit.

À nos ambassadeurs culturels et académiques de toutes les régions du Canada, j'offre mes meilleurs vœux de succès sur la scène internationale et je les assure du soutien enthousiaste des agents culturels canadiens à nos ambassades et consulats du monde entier.

Sincèrement,

Lloyd Axworthy